



# Les Documents diplomatiques suisses éclairent les années 1955-58

**PUBLICATION** • *Fraîchement sorti de presse, le 20<sup>e</sup> volume des Documents diplomatiques suisses apporte des informations intéressantes sur la politique étrangère de la Suisse des années 1955-1958. L'Europe préoccupait déjà.*

ANNE HEHLI

Le 20<sup>e</sup> volume des Documents diplomatiques suisses (DDS) a été présenté vendredi, à l'Université de Fribourg. Couvrant la période d'avril 1955 à février 1958, il éclaire la politique étrangère de la Suisse à travers quelque 150 documents officiels, accompagnés d'un appareil critique. Son rôle dans les relations entre l'Est et l'Ouest, sa position vis-à-vis des Etats issus de la décolonisation et sa vision de l'Europe figurent parmi les thèmes abordés.

«Notre but est de rendre compte de la manière la plus objective possible de la position de la Suisse dans les relations internationales», souligne le professeur Antoine Fleury, directeur de publication, à laquelle collabore une dizaine de chercheurs. Trois exemples.

## UN RÔLE CONFORTÉ

Après la mort de Staline en 1953 et la Conférence de Genève en 1954 qui règle les guerres de Corée et d'Indochine, la détente entre acteurs de la Guerre froide se poursuit en 1955. «L'opinion internationale espère un nouvel ordre pacifique mondial, basé sur la coopération entre les grandes puissances», précise Antoine Fleury. «La Suisse verra son rôle conforté durant ces années, elle sera partie prenante des grands enjeux du monde.»

Notamment avec deux conférences sur le sort de l'Allemagne, à Genève en 1955. L'URSS, les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni y discutent. Fallait-il diviser définitivement le pays ou au contraire le réunir? Des questions qui ne sont pas résolues à Genève. Mais les conférences ont inauguré «la diplomatie des rencontres au sommet des responsables des grandes puissances, qui ne s'étaient plus retrouvées à ce niveau depuis dix ans», glisse le directeur de publication.

Malgré cette phase de détente entre l'Est et l'Ouest, les points de tension demeurent et pourraient dégénérer en confrontation. La crise de Suez en est un parfait exemple. A la suite de la nationalisation du canal de Suez en juillet 1956, la France et l'Angleterre occupent militairement la zone. L'URSS a menacé d'intervenir, ce qui les fera céder. La région est alors placée sous le contrôle de l'ONU.

## ARGUMENT NON COLONIAL

La diplomatie suisse a agi à plusieurs niveaux dans cette crise. D'une part, il fallait sauvegarder les intérêts suisses menacés par la nationalisation



La question de la réunification de l'Allemagne (ici: des émeutes à Berlin en 1953) se discutait aussi en Suisse. KEYSTONE

et l'intervention franco-britannique. D'autre part, l'Egypte a voulu recourir à la place financière helvétique, ce qui pouvait s'avérer intéressant financièrement mais fâcheux dans les relations avec les puissances en présence. Enfin, Swissair a convoqué des casques bleus dans la région, sur demande de l'ONU à la Suisse. Le Conseil fédéral a lancé un appel pour un retour à la diplomatie de 1955 afin d'éviter une troisième guerre mondiale. Si la guerre n'a pas eu lieu, la confrontation Est-Ouest va reprendre.

Les années 1955-1958 sont aussi marquées par la décolonisation. Les conflits pour l'indépendance dans ces pays ont affecté les intérêts suisses, notamment en Afrique du Nord. La

Confédération a essayé de les maintenir, voire de les développer, notamment par la coopération technique. La Suisse a su jouer de l'argument de son passé non colonial dans ses relations avec les nouveaux Etats. «Leurs attentes par rapport à la Suisse neutre étaient disproportionnées», analyse M. Fleury.

## MÉNAGER LES DEUX BLOCS

La construction européenne a également préoccupé la Suisse. Entre 1955 et 1957, elle a exprimé son avis sur une grande zone de libre-échange lors des négociations pour la création de la Communauté économique européenne (CEE). Elle est d'accord mais veut éviter la formation de deux

blocs en Europe. «La Suisse ne voulait pas choisir entre les deux groupes où se trouvent ses principaux partenaires économiques. Son action vise à instaurer cette zone de libre-échange entre les deux blocs. Mais sans succès», souligne M. Fleury.

Ceux qui resteraient sur leur faim avec ce 20<sup>e</sup> volume peuvent consulter sur le web la base de données électronique des DDS. DoDiS regroupe plus de documents que la version papier. Des milliers de pièces sont en ligne, dont environ 500 pour la période 1955 - 1958. AH

Documents diplomatiques suisses, volume 20, avril 1955 - février 1958, Editions Zoé, 2004. www.dodis.ch